

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 représentants 49 voix
 Nombre de membres présents : 13 représentants 18 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 20 représentants 25 voix

Délibération n° BS-2022/20

**Objet : Consommer local et durable dans un contexte de transition alimentaire :
Valoriser autrement les productions locales auprès des habitants et du public
touristique**

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix WOLFF Corine	MOREL Véronique
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie Eric SANDRAZ	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe

Votants (en voix) : 25
 Exprimés (en voix): 25
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Consommer local et durable dans un contexte de transition alimentaire : Valoriser autrement les productions locales auprès des habitants et du public touristique

Cette opération vise à sensibiliser le grand public aux impacts et enjeux de son alimentation en s'appuyant des dynamiques alimentaires citoyennes.

Différentes opérations sont prévues :

- **Le Mois de la Transition Alimentaire**, cet événement intervenant en octobre, réunit l'ensemble des acteurs du Projet Alimentaire inter Territorial (PAIT, piloté par l'agglomération grenobloise). La sensibilisation au changement de comportement alimentaire se fait en co-construction avec les municipalités et associations locales impliquées dans des démarches alimentaires durables et responsables. Agissant sur des thématiques variées, tels que la nutrition et la santé, l'autoproduction, les interrelations alimentation-environnement, la connaissance des producteurs locaux de proximité, les événements du Mois de la Transition Alimentaire proposent des approches variées, ateliers participatifs, conférences, visites, projection-débat, afin de toucher tous les publics. L'ambition est d'arriver à mailler les démarches alimentaires vertueuses pour arriver à un réseau territorial de l'alimentation durable assurant la rencontre du monde agricole, du monde de la transformation-distribution et de la sphère citoyenne, les consommateurs.

- **Le dispositif Locavore** cherche à proposer une sensibilisation-action sous la forme d'un défi. L'objectif est de faire comprendre les 3 enjeux de l'alimentation auxquels nous devons répondre :

- L'enjeu économique,
- L'enjeu territorial,
- L'enjeu climatique.

L'objectif est de s'appuyer des associations locales et des restaurateurs locaux pour proposer un défi couvrant l'ensemble du territoire.

Ciblant le public touristique, et secondairement les habitants, cette opération vise à valoriser les producteurs locaux, leurs savoir-faire et leurs produits. Ces actions de promotion se feront dans une logique d'échange et d'immersion via des visites de fermes, des événements ou des circuits portes-ouvertes.

Plan de financement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'expertise et de communication – Dispositif locavore	2 800 €	Région AuRA	3 683,34 €
Frais d'expertise et de communication – Valorisation des productions locales	2 000 €	UE – FEADER – Mesure 16.71	3 316,66 €
Frais d'expertise et communication - Mois de la Transition Alimentaire	2 200 €		
TOTAL	7 000 €	TOTAL	7 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet d'opération et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à faire les demandes de financement auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes en lien avec le dossier déposé dans le cadre du FEADER (Mesure 16.71),**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces projets.**

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

